

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2017

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 386

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 12

Aux première et seconde phrases de l'alinéa 5, substituer au mot :

« plus »

les mots :

« plus-value ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.